



L'œil du SNU au CSE

Jeudi 25 mai 2023



POUR VOUS AIDER
À Y VOIR PLUS CLAIR,
SUR QUEL SYNDICAT
COMPTEZ-VOUS ?



Le syndicat qui a l'œil sur tout.

Mission CSP !

La Direction place toujours le CSP comme une mission au sein de l'emploi CDDE, et non comme un emploi spécifique. Ce qui alerte sérieusement sur la pérennisation sur ce dispositif.

France travail dit « Communs numériques » ?!

Le **SNU** revendique que nos collègues de Cap emploi aient accès à la ligne d'écoute et à l'alarme silencieuse dans nos locaux.

La direction dit non...et préconise de ne pas les laisser dans un bureau isolé...

Pour le **SNU**, il est indispensable d'assurer la sécurité physique, mentale de tous les personnels, quelle que soit leur structure ! Le **SNU** ne lâchera pas et continue d'agir pour cela !

Auto Diag GDD

CE N'EST PAS OBLIGATOIRE !

C'est un outil à disposition de l'Agent-e, que vous pouvez utiliser ou pas, pour échanger avec votre N+1.

Sixtie's

Pour les Agent-es de droit privé, la facilité horaire de + de 60 ans, peut être prise au mois, trimestre, semestre. Vous pouvez changer de modalité à tout moment si vous rencontrez un problème le **SNU** fera appliquer vos droits !

N'oubliez pas, 76RHR !

Le **SNU** a rappelé que l'accord OATT prévoit la récupération à l'heure sur les plages fixes.

Si vous voulez poser de 15h à 16h, ne changez pas pour poser de 14h à 16h. Si vous voulez poser de 14h à 16h et le lendemain de 9h à 12h, vous pouvez aussi. Et pour en savoir plus sur l'OATT, la vidéo du **SNU** en ligne est faite pour ça -> <https://www.youtube.com/watch?v=xx99-8sbvaY>

Même radié-e l'espace personnel reste le mode de contact de Pôle emploi !

Le **SNU** a demandé quand un-e DE n'est plus inscrit-e, et bien qu'il ait pu consentir aux échanges dématérialisés, que désormais toute communication puisse se faire par courrier papier et non uniquement via l'espace personnel. En effet, malgré l'alerte par mel, au regard des hameçonnages, des DE une fois « débarrassés » de nos services, peuvent passer par exemple à côté d'une notification de trop perçu...ce qui ne garantit plus leurs droits

FRANCE TRAVAIL – INFORMATION OUVERTE À TOUS LES PERSONNELS

JEUDI 1er JUIN de 14h à 16h en distanciel

Pour vous informer et répondre à vos questions.

Pour vous inscrire, faites un courriel à syndicat.snu@pole-emploi.fr

Pour être entendu.e, écouté.e, défendu.e, vous pouvez toujours compter sur le **SNU** !



Nous contacter : syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr